

Le “Flagey wallon” verra le jour à Namur, en 2019

Classique Ce pôle musical bénéficiera d'une salle de 800 places à l'acoustique parfaite.

Entretien **Martine D. Mergeay**

Nous l'annoncions dans notre édition namuroise hier, Namur va enfin bénéficier d'une salle de concert à l'acoustique haut de gamme, une exclusivité wallonne selon les autorités de la Ville. D'une capacité de 800 places (comme le Studio 4 de Flagey, à Bruxelles), elle verra le jour au plus tôt en août 2019 sur l'îlot Rogier dans la vétuste salle de spectacle du Grand Manège qui sera réaménagée. Le coût du projet s'élève à 15 millions d'euros et comprend aussi des espaces permettant de regrouper les activités du conservatoire de Namur actuellement réparties sur cinq sites dans la ville. Un accueil général regroupant une billetterie, un vestiaire et une salle de réunion complètera l'ensemble. Connu dans le monde entier sauf chez lui à Namur, le Centre d'art vocal et de musique ancienne (CAV&MA) a été désigné gestionnaire de ce futur pôle musical surnommé le “Flagey wallon”. Son directeur, Jean-Marie Marchal, a répondu à nos questions.

Le Centre d'art vocal et de musique ancienne (CAV&MA) a-t-il été lié à l'initiative de ce projet ?

Nous y travaillons depuis... 20 ans! Depuis la fondation du Centre, et malgré nos succès artistiques, notre problème a toujours été de ne pouvoir programmer à Namur que 20% de nos productions, faute d'infrastructures. Lorsqu'il n'était que candidat au maïorât de la ville, Maxime Prévost avait placé sa campagne sous le titre “Namur confluent culture”, nous l'avons pris au mot et il a tenu parole. Nous avons besoin d'une bonne salle, l'académie de musique toute proche, et comptant aujourd'hui 1 600 élève,

demandait des extensions, le Grand Manège devait être réaffecté, bref, tout s'est “mis ensemble” et, aujourd'hui, nous nous dirigeons vers une mini-Cité de la musique qui décuplera le potentiel culturel et artistique de la ville et des environs.

Le CAV&MA a-t-il participé aux orientations du projet ?

Nous avons été régulièrement consultés et, dans l'établissement du cahier des charges, nous avons particulièrement insisté sur l'importance de l'acoustique de la nouvelle salle, une salle qui doit pouvoir mettre en valeur la musique acoustique (et donc “classique”) – sur le modèle de Flagey, à Bruxelles – et non une salle “polyvalente” qui, finalement, ne vaut que pour la musique amplifiée. Nous avons aussi demandé que cette acoustique soit confiée à un spécialiste de niveau international. A notre grande satisfaction, le nom d'Eckhard Kahle s'est retrouvé dans plusieurs des soumissions et a finalement été choisi (par les autorités communales).

Quelles seront vos responsabilités futures ?

En tant que gestionnaires du projet, nous serons responsables du business plan, des budgets et de la politique artistique. Celle-ci sera menée en étroite liaison avec le Théâtre de Namur et diverses institutions culturelles, notamment à travers le réseau NA, comme Namur (site commun, Internet, billetterie, etc.). Grâce à la nouvelle salle, nous pourrons enfin mener de véritables coproductions avec des partenaires prestigieux comme le Festival de Beaune ou le Centre de musique baroque de Versailles. Enfin, ce nouveau projet permettra de renforcer les collaborations pédagogiques avec l'Académie, l'Imep tout proche (équivalent de conservatoire supérieur), et les écoles.

15

MILLIONS D'EUROS

C'est le budget annoncé pour la création du futur pôle musical à Namur.